

PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

Présents :

Monsieur FONTES Bernard, Maire et Président de séance
Messieurs BARTHES Daniel et GUIRAUD Thierry, Adjoint
Mesdames FABRE Véronique, FONTES Viviane, ROUANET Gisèle, ROUZE Caroline, Conseillères

Absente :

Madame BRISSON Nancy, Conseillère, représentée par ROUZE Caroline,

Secrétaire de séance : BARTHES Daniel

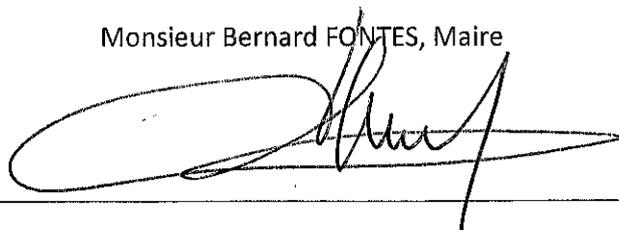
Ouverture de séance à 18h05

Délibérations	Compte-rendu	
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2022	Validé à l'unanimité	
Délibération validant le renouvellement de la ligne de crédit d'un montant de 150 000€	Cette ligne de crédit permettra de couvrir les dépenses des travaux d'aménagement du réseau d'eau potable en attendant le versement des subventions. Voté à l'unanimité	
Délibération validant la demande complémentaire de subvention dans le cadre du FAIC (Fonds d'Aides d'Investissement aux Communes) 2022	Étant donné qu'il reste des crédits départementaux, une demande complémentaire est faite pour couvrir une partie des travaux de création de la piste d'accès au bassin de la Mazarié. Validé à l'unanimité.	
Questions diverses	Préparation de la fête des marrons du 21 octobre	Point sur les achats et sur la répartition des tâches lors de la soirée. Organisation générale.
	Point sur les travaux en cours	- Croix de Raspaillac : contact sera pris avec l'entreprise de restauration pour connaître la date de retour. - Panneaux des rues sont terminés, ils vont être installés prochainement. Au fur et à mesure tous les habitants concernés recevront une lettre comportant leur nouvelle adresse qui indiquera le nom de la rue et le numéro affecté. - Absence de panneau d'affichage au parking de Violgues le haut. Les employés municipaux en réinstalleront un.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h05

PROCÈS VERBAL validé par le Conseil Municipal du 12 décembre 2022

Monsieur Bernard FONTES, Maire



Monsieur Daniel BARTHES, 1^{er} adjoint

